



Examens fédéraux de maturité professionnelle 2019 selon l'ancien droit

Travail interdisciplinaire centré sur un projet dans les branches anglais et histoire et institutions politiques.

Thème

Représentants du monde politique ou économique d'alors et d'aujourd'hui – Deux biographies dans l'espace anglophone.

Thème du travail interdisciplinaire

Choisissez deux représentants du monde économique ou politique - l'un-e s'étant illustré-e avant 1950, l'autre après 1950 - qui ont leurs racines dans l'espace **anglophone** (pays autrefois colonisés inclus) et dont la biographie (lien avec la Suisse souhaité) ainsi que les conditions de vie et de travail sont documentées dans une mesure suffisante.

La notion « représentants du monde économique » a ici un sens très large et englobe aussi bien des industriels, des entrepreneurs, des responsables de la politique économique, des économistes que des directeurs d'entreprises, entre autres.

Exemples : Thomas A. Edison et Steve Jobs – États-Unis
Matthew Boulton et Lang Hancock – Angleterre et Australie
Milton Friedman et Muhammad Yunus – États-Unis et Inde
Mahatma Gandhi et Kofi Annan – Inde et Ghana
Winston Churchill et Theresa May – Angleterre

Alternative

Dès lors que les conditions indiquées ci-haut sont remplies, il est également permis de choisir des représentants de la scène culturelle anglophone afin d'assurer une meilleure représentation des deux sexes.

Exemples : Virginia Woolf et Alice Munro (littérature) – Angleterre et Canada
Josephine Baker et Grace Jones (musique) – États-Unis et Jamaïque
Charles Chaplin et Scarlett Johansson (cinéma) – Angleterre et États-Unis

Orientation histoire et institutions politiques

Comparez les deux personnalités, sous l'angle d'une problématique que vous aurez vous-même formulée, en tenant compte des biographies et des circonstances (politiques, économiques et culturelles) de l'époque durant laquelle l'une et l'autre ont vécu.

Orientation anglais

La présentation (exposé et réponse aux questions) doit être effectuée **en anglais**. De même, l'introduction et le résumé doivent être rédigés **en anglais**. Le résumé sert également de photocopié pour la présentation.

Indications complémentaires et plan

L'introduction (environ une page A4) et le résumé (une à deux pages A4) doivent être rédigés **en anglais**, tandis que les parties I à III seront écrites en français.

- Partie I Personnalité I (env. trois à quatre pages A4)
- A: Présentez d'abord la personnalité plus ancienne à l'aide de sa biographie.
Limitez-vous à l'essentiel (env. une page A4) et veillez tout particulièrement à mettre en évidence tout ce qui permet de traiter la problématique.
- B: Décrivez la situation politique, économique et culturelle dans laquelle la personne a vécu.
L'aperçu historique (env. une page A4) sert à placer la biographie dans son contexte historique.
- C: Analysez un texte en langue **française**, d'une longueur de 120 à 250 mots, qui complète les faits biographiques ou le contexte historique, et évaluez-le.
La source choisie doit permettre d'approfondir votre travail et de traiter la problématique (une à deux pages A4).
- Partie II Personnalité II (env. trois à quatre pages A4)
- A : Présentez la personnalité plus jeune, qui s'est illustrée après 1950 ou s'illustre encore aujourd'hui, à l'aide de sa biographie.
Limitez-vous à l'essentiel (env. une page A4) et veillez tout particulièrement à mettre en évidence tout ce qui permet de traiter la problématique.
- B : Décrivez la situation politique, économique et culturelle dans laquelle la personne a vécu ou vit encore.
L'aperçu historique (env. une page A4) sert à placer la biographie dans son contexte actuel.
- C : Analysez un texte en langue **anglaise**, d'une longueur de 120 à 250 mots, qui complète les faits biographiques ou le contexte historique, et évaluez-le.
La source choisie doit permettre d'approfondir votre travail et de traiter la problématique (une à deux pages A4).
- Partie III Comparaison – réponse à la problématique (env. trois à quatre pages A4)
- A : Traitez en détail la problématique et concluez en présentant vos découvertes.
Les faits et les éclairages présentés dans les parties I et II doivent être traités.
- B : Établissez un lien avec la situation politique et économique actuelle en Suisse et montrez quelle importance peuvent avoir vos résultats pour vous et votre futur.
La réponse à la problématique doit être transposée à votre activité dans le monde du travail (dans le futur) et à votre vie.
- C : Présentez vos résultats de manière créative (p. ex. au moyen d'une infographie ou d'une page internet interactive).
Vous pouvez donner libre cours à votre imagination : collage, dessin, interview fictif, séquence vidéo, etc. Veillez néanmoins à vous mettre d'accord au préalable avec l'enseignant-e qui vous suit et à ce que le volume de travail reste dans des proportions appropriées.

Aspects organisationnels

Veillez à respecter scrupuleusement les indications du guide (« Guide pour les examens fédéraux de la maturité professionnelle ; version 2018 »), en particulier en ce qui concerne l'élaboration de la page de titre, la structure du TIP en chapitres et l'indication des sources.

Après que votre demande d'admission aux examens aura été acceptée, vous serez informé-e que vous pouvez déposer jusqu'au 15 avril 2019 une esquisse de votre TIP au Secrétariat des examens à l'attention du groupe d'experts. Dans la première quinzaine du mois de mai 2019, tous les candidats et toutes les candidates qui auront remis leur esquisse de projet dans les délais seront invités à une

rencontre avec le groupe d'experts. Les experts leur donneront d'abord un feed-back général (20-30 minutes). Ensuite, ils formeront des groupes de 4 candidates et candidats. Pendant cette deuxième partie, qui durera au maximum une heure, chaque candidate et chaque candidat recevra un feed-back spécifique à son projet. Aucun autre accompagnement – antérieur ou postérieur à cette rencontre – par les experts n'aura lieu.

Le TIP est à rendre au Secrétariat des examens au plus tard le 15 juin 2019. Une note suffisante (≥ 4.0) au TIP est une condition indispensable de la réussite de l'examen de maturité professionnelle.

Vous aurez 7 à 10 minutes pour présenter votre travail **en anglais** dans le cadre de l'examen oral d'une durée de 15 minutes. La durée de l'examen oral est portée à 30 minutes pour les travaux de groupe, dont environ 15 minutes pour la présentation. Un visualiseur est mis à leur disposition. Un entretien **en anglais** a lieu avec les examinatrices et examinateurs après la présentation.

Les plans d'études des examens fédéraux de maturité professionnelle (valable à compter de la session d'examen 2008) donnent de plus amples informations sur l'élaboration du TIP.